

www.champagnat.org

Mises à jour

27/08/2008: Galerie de photos: Centro Marista de Salud Integral, Petare (Venezuela)

26/08/2008: Icône de Marcellin Champagnat (Mamaïs Nectaros - Grèce)

26/08/2008: Nouveau lien mariste: St. Francis Xavier's School (Hong Kong)

26/08/2008: Laïcât mariste: Apports de l'expérience internationale de Formation conjointe. Région hispano-portugaise. Quito, juillet 2008

25/08/2008: Galerie de photos: Travaux de restructuration de la maison de l'Hermitage - 21

23/08/2008: Espagne - Une retraite autour de l'eau du rocher

22/08/2008: Vie consacrée et laïcât mariste au Brésil

21/08/2008: Équateur - Partage de relations avec les autres, de la mission et de la formation commune

20/08/2008: Maison Générale - Révision du chapitre 4 des Constitutions

18/08/2008: Maison Générale - Quatrième réunion de travail de la Commission Préparatoire du Chapitre

12/08/2008: Frères défunts: Eutimio Merino (Cruz del Sur), Thomas Desmond (South Asia), Leo Edward Urnbull (Sydney)

Fr. Davide Petri nommé Provincial

Province mariste de Brasil Centro-Sul

Le 28 juin dernier, le Frère Seán Sammon et son Conseil ont nommé le Frère Davide Petri comme Provincial de la Province mariste de Brasil Centro-Sul, pour un premier triennat. Le Frère Davide est né en 1937, dans la commune de Jaraguá do Sul, Santa Catarina, BRÉSIL. Après les années de formation initiale, il a pensé à la formation pédagogique et à obtenu un diplôme en Histoire Naturelle à l'Université Pontificale Catholique du Paraná (PUCPR). Il a été directeur d'importants collèges: "Archidiocésano" et "Notre Dame de la Gloria", à São Paulo; au Collège Mariste d'enseignement primaire (Petits maristes) et Collège mariste d'enseignement secondaire (Grands maristes), de Brasilia. Depuis plusieurs années il est membre du Conseil Directeur de l'Éditorial FTD. Il a assumé pour deux triennats la charge de Supérieur provincial de l'ancienne Province mariste de São Paulo, de 1983 à 1989. Depuis la restructuration de la Province, en 2002, il fait partie du Conseil provincial; il est l'actuel coordinateur du Comité exécutif du réseau des Collèges (DERC).



D'autre part, le Frère Davide Petri est connu comme une personne aux grandes qualités et très cohérent avec son option mariste. La simplicité transparaît dans sa manière d'être. Il entre spontanément en relation avec les personnes, quel que soit l'âge, la catégorie ou la classe sociale de ses interlocuteurs. Il accueille tout le monde avec un grand cœur, une grande générosité pleine de bonté.

Il a une capacité particulière à créer un climat de famille détendu et fraternel. Il fait la joie de son entourage avec de

nombreux faits anecdotiques et des péripéties de sa vie. Il possède une grande sensibilité sociale et ne ménage pas ses efforts pour donner des réponses adaptées aux besoins de notre temps et de la société d'aujourd'hui. Il fait tout pour valoriser de façon créative les personnes engagées dans la mission, frères et laïcs, et pour adapter les médiations ou structures dans la ligne du charisme.

Sa vie porte la marque de son engagement assumé avec sérieux et sérénité. Disponible pour tous, il fait de son existence une humble et généreuse offrande aux desseins d'amour du Père. Dans une attitude toute mariale et à l'exemple d'Abraham, il se prépare à assumer une nouvelle mission et, parvenu au 3e âge, à être encore au service, comme le "Frère Davi" que nous connaissons tous.

Le chapitre 4 des Constitutions

Une commission réalise le travail de révision

Le Conseil général avait reçu mandat du Chapitre général de procéder à une révision du chapitre 4 des Constitutions, qui porte sur la vie de prière de frères. Pour répondre à ce mandat, le Conseil général a son tour nommé une commission, formée par les frères Antonio Ramalho, Pedro Herreros (Conseillers), Antoine Kazindu (Afrique Centre-Est), Tony Clark (Melbourne), Pere Ferré (L'Hermitage) et Maurice Goutagny (L'Hermitage). Cette commission a été chargée de réviser le chapitre 4 des Constitutions et d'étudier le rapport de celui-ci avec le document « L'Eau du Rocher », ainsi qu'avec les nouveautés introduites par les Chapitres généraux de 1993 et de 2001 concernant la vie de prière des frères maristes.

Cette commission a été chargée d'indiquer les changements à faire au chapitre 4, si on l'estime opportun, tant partiellement que totalement, de préparer un brouillon du nouveau texte du chapitre 4, en partie ou totalement, si on l'estime opportun, et d'étudier

les autres chapitres des Constitutions pour être sûrs que la spiritualité contenue dans ces textes est cohérente avec les possibles révisions indiquées.

Pour mener à bien cette tâche, les membres de la commission se sont réunis à Rome du 4 au 9 août derniers. La méthodologie de travail a permis de dégager quelques critères pour la lecture du chapitre en question. Entre autres, il faut mentionner la valeur du texte actuel des Constitutions qui, avec une grande sobriété et une forte densité, exprime l'essentiel du message sur la prière pour les maristes. Dans sa structure essentielle, il reste un texte inspirateur pour la vie religieuse mariste. Cependant on ne saurait ignorer une évolution de la spiritualité mariste au long de ces dernières années et une adhésion très significative de la part des laïcs maristes.

Au cours des différentes séances de travail, que ce soit en groupe, en assemblée ou individuellement, les membres de la commission se sont appuyés des textes



de référence, tels « L'Eau du Rocher », Textes de références des Constitutions et Statuts, la Lettre du frère Basilio sur la prière et sa circulaire sur l'esprit de l'Institut, le livre « Cheminer avec nos Constitutions », les circulaires du frère Charles Howard sur la spiritualité apostolique mariste, les Actes du Chapitre général de 1976 (PAC), le « Message » du XX^e Chapitre général, le « Guide de la Formation » et « Vita consecrata ».

Les résultats des travaux seront présentés pour étude au Conseil général, lequel décidera quelles sont les propositions à présenter au Chapitre général.



Nouveau Supérieur du District Mariste d'Amazonie

Fr. Sebastião Antônio Ferrarini

Frère Sebastião Antônio Ferrarini, avec l'avis favorable du Frère provincial et de son Conseil, a été choisi par les Frères du District Mariste d'Amazonie pour être Supérieur du District au cours du triennat 2009 -2011 et qu'il a généreusement accepté cette mission.

Le Frère Sebastião Antônio Ferrarini est né le 27/07/1948, à Campina Grande do Sul, Etat de Paraná. Il est entré dans la Vie consacrée Mariste le 8 décembre 1965 à São Paulo. Il

est diplômé en Sciences sociales et possède une maîtrise d'histoire (PUC-SP). Il est arrivé en Amazonie à 33 ans et a travaillé dans les établissements suivants, avec quelques périodes vécues au Sud : Lábrea, Canutama, Porto Velho, Ji-Paraná, Manaus, Tabatinga et Boa Vista, sa communauté actuelle.

Le Frère est un grand connaisseur de la réalité amazonienne où il s'est très bien intégré. Il travaille beaucoup avec le District, où il a déjà assumé la fonction de Vice supérieur du district

et maître des novices. Il collabore au niveau régional dans les domaines de l'Ecologie, de l'Histoire de l'Eglise, de l'Histoire de l'Amazonie et du Patrimoine Spirituel Mariste. Il est l'auteur de 20 livres, la plupart sur les réalités amazoniennes ou sur des thèmes maristes.

Le 31 août 2007 il a été déplacé par le Frère Supérieur général, de la province Mariste du Brésil Centre Sud à la Province de Rio Grande do Sul pour rester dans le District.



La Commission préparatoire du Chapitre Général

Quatrième réunion de travail

Du 21 au 26 juillet 2008, la Commission préparatoire du XXI^e Chapitre général s'est réunie à Rome pour la quatrième fois. C'était la première fois que tous les membres de la Commission étaient présents.

Les membres de la Commission ont d'abord pu partager sur le travail effectué par les coordinateurs régionaux, tous membres de la Commission préparatoire. Le travail a consisté à réunir les animateurs de groupe des unités administratives, pour leur expliquer comment appliquer le plan prévu afin de rejoindre tous les frères, connaître leurs points de vue, leurs suggestions et leurs propositions. L'application de ce plan fait ressortir la grande importance des

animateurs de groupe dans chaque unité administrative.

C'est avec grande satisfaction que nous avons apprécié l'effort que beaucoup d'entre eux font pour assister aux réunions, assumer leur rôle, et accéder au matériel de support pour dynamiser les réunions de chaque Communauté. Ce matériel propose plusieurs pistes de révision sur le chemin parcouru par l'Institut et suggère des plans pour l'avenir.

Le premier document, En chemin vers le XXI^e Chapitre général, est déjà parvenu à presque toutes les unités administratives ; il est distribué dans chaque communauté aux frères, aux proches collaborateurs des communautés éducatives et à chaque fra-

ternité du mouvement Champagnat de la famille mariste. Ce document invite à créer un climat de réflexion et de prière où chacun peut exprimer ses préoccupations et ses projets pour l'avenir de l'Institut.

À la réunion de la Commission, on a précisé comment chaque unité administrative pourrait faire la synthèse de tout le matériel demandé, pour que les résultats puissent être utilisés de façon pratique. Il est prévu que les communautés pourront y consacrer un temps de réflexion pendant les mois d'août et de septembre, afin qu'au début d'octobre on en fasse des synthèses par unités administratives et qu'on puisse envoyer les résultats à Rome à la fin de ce mois.



La Commission a complété son travail en cherchant des solutions pratiques pour le Chapitre : ajustements à effectuer pour avoir une salle capitulaire offrant des conditions optimales, prévision de la méthode à utiliser dans les travaux du chapitre afin de favoriser le dialogue entre les délégués, possibilité pour les capitulants d'avoir une audience papale, personnel auxiliaire nécessaire pour les services requis durant le Chapitre, etc.

Dans les étapes préparatoires que s'est fixées la Commission, la « Consultation préalable » est la première étape des travaux. Si vous avez besoin de copies supplémentaires de cette brochure, vous pouvez en faire la demande au Frère Teodoro Grageda:

Pérou, Bolivie et Chili, un chemin de croissance

Troisième Chapitre provincial de la Province Santa María de los Andes

Du 22 au 25 de juillet dernier, une cinquantaine de personnes, frères et laïcs, se sont réunies à la Maison des Exercices du Bienheureux Jean XXIII à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie, sur convocation du Frère Provincial. Nous y avons parlé de donner vie à notre troisième Chapitre provincial. Après six années de cheminement pour évaluer et consolider nos projets et structures maristes afin de répondre aux appels du Seigneur, il s'agit de bâtir une nouvelle réalité qui donnera davantage de vie au charisme mariste incarné dans ce coin de l'Amérique.



Nous étions trente-cinq capitulants, élus ou de droit, plus quatre frères profès temporaires et dix laïcs invités. De plus, Frère Pedro Herreros, représentant du Frère Supérieur général et de son Conseil, nous a accompagnés dans cette rencontre.

Notre première tâche a été d'introniser Frère Antonio Peralta Porcel, nouveau Provincial récemment nommé, dans ses nouvelles fonctions. Il était jusqu'alors Vicaire du secteur de la Bolivie de notre Province. Nous avons profité de l'occasion pour remercier Frère Pedro Marcos pour son important service d'animation depuis la naissance de notre Province.

Les autres tâches entreprises, en plus de réviser le règlement du chapitre, ont été de proposer au futur Conseil provincial les priorités du prochain triennat, qui, après discernement, se résument à cinq suggestions pour le gouvernement de la Province : Spiritualité et place centrale de Jésus-Christ, Mission, Pastorale des vocations unissant frères et laïcs, Intégration de la Province, Vie des communautés et fraternités. Pour ce dernier sujet, frères et laïcs ont eu le droit de vote, à la fois voie passive et active.

En poursuivant nos tâches, nous avons procédé à l'élection des Conseillers provinciaux et nous avons indiqué d'éventuelles structures de gouverne-

ment qui permettront une plus grande vitalité. Après discernement, les conseillers élus ont été les Frères Mariano Varona, Jesús Pérez, Alfonso García, Pablo González, Barsén García et Patricio Pino. Nous avons finalement approuvé l'ensemble du règlement du Chapitre et actualisé les Normes de la Province.

Il ne nous reste qu'à espérer que la Bonne Mère continuera à nous accompagner avec assurance dans cet effort commun de croissance des frères et des laïcs, pour qu'aujourd'hui nous transmettions la vie là où Jésus et Marcellin veulent que nous soyons.



Rencontre des frères et des laïcs à Valladolid

Plusieurs membres du défunt « Réseau européen de spiritualité » ont voulu faire une retraite commune dans la maison mariste de Valladolid. Cette maison est un ancien juvénat international très bien adapté pour des rencontres et des retraites d'adultes. Les frères anciens de la Province ont aussi une résidence dans ce bâtiment.

Cette retraite a eu lieu à la fin juillet et a été centrée sur le document « L'eau du rocher » et ses différents chapitres. Un membre du groupe présentait le thème du jour. Les différents paragraphes étaient étudiés et médités personnellement. Les réunions par groupes ont enrichi les participants avec les idées et les expériences de chacun. Il faut souli-

gner la créativité des prières en commun ainsi que la participation spontanée à ces dernières.

Des frères d'Ibérica et de Méditerranée, provenant d'Italie et du Liban, y ont participé. Il y avait aussi des laïcs de Pamplona, Murcia et Jaén.

